

**Zeitschrift:** Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 87 (1951)  
**Heft:** 24

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE

**PARTIE CORPORATIVE:** Vaud: *A propos des nominations de Lausanne.* — *Postes au concours.* — *Assemblée annuelle de l'A. V. E. A.* — *Matériel de gymnastique.* — Genève: *Audition.* — U. I. G. M.: *Ce que pense le corps enseignant genevois de l'interpellation Jaccoud.* — U. I. G. D.: *Communication.* — Neuchâtel: *Vains propos...* — *Appréciations scolaires et examens.* — *Fonds scolaire de prévoyance.* — *Anniversaires.* — Jura bernois: *Succès.* — *Prix romand de poésie.* — *Un deuil à Porrentruy.* — *Constructions scolaires.* — *Communiqué: Sous le signe de la compréhension internationale.* — *Echange.*

**PARTIE PÉDAGOGIQUE:** Ernest Briod: *L'opinion d'un maître d'école.* — M. L. S.: *Mensonge et poésie.* — *Documentation: L'horlogerie suisse dans le monde.* — *L'enseignement par l'aspect.* — *Bibliographie.*

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

#### A PROPOS DES NOMINATIONS DE LAUSANNE

Il est d'abord nécessaire de préciser que je ne suis pas « l'alerte quadragénaire » qui a signé l'article incriminé par M. G. Jaccottet, municipal à Lausanne.

Je ne puis cependant laisser passer sa « réponse » sans lui dire ma pensée et cela sans acrimonie, mais parce que je me dois à moi-même ce courage et cette mise au point.

Je pense que M. G. Jaccottet a tort de monter sur ses grands chevaux à propos d'un article d'un instituteur déçu. Si ce dernier l'a écrit, c'est qu'il croit sincèrement ce qu'il dit. Probablement a-t-il raison sur plus d'un point, peut-être se trompe-t-il sur d'autres... Son article n'était ni violent ni discourtois et — à mon avis — il faisait en tout cas preuve de ce « minimum d'éducation et de distinction » dont parle M. Jaccottet. Son article n'est pas signé ? Est-ce obligatoire ? Il peut s'agir de timidité, de réserve, sans pour cela qu'il y ait fourberie. Un article non signé ou signé d'un pseudonyme n'est pas une lettre anonyme. Ou alors, « l'alerte quadragénaire » aurait-il interdit à la rédaction de révéler son identité ? M. Jaccottet a cru qu'il devait répondre et défendre l'honneur de la ville de Lausanne.

Voyons donc, Messieurs les magistrats, auriez-vous à ce point peur des critiques ? Si celles-ci tombent à faux — ce qui peut arriver — elles témoignent en tout cas d'un intérêt pour les choses de l'enseignement. Vous qui êtes des politiques, vous devez subir parfois les assauts d'une position combien plus virulente et souvent plus injustifiée. Alors ? Permettez-moi — à moi qui fais aussi un peu de politique — de vous rappeler que le « Bulletin-Educateur » est l'organe corporatif de notre Société pédagogique romande. Il y a tout de même une nuance entre notre journal et la grande presse quotidienne. Je crois franchement que l'article de notre collègue ne dépassait pas les limites de ce que l'on peut se permettre dans un organe corporatif qui doit surtout

défendre les intérêts de ses membres. Allons donc, il n'y avait rien à prendre au tragique, seul le sourire était de mise !

Le soussigné est d'autant plus à l'aise pour dire cela que les examens dits de repourvue de Lausanne lui inspirent des sentiments assez mélangés. Je veux croire ce que nous dit M. Jaccottet quant à leur impartialité. En a-t-il toujours été ainsi ? Je me contente de poser la question. Je me permets de dire au Directeur des Ecoles de Lausanne — il pourra le vérifier quand il voudra — que nous fûmes jadis quatre instituteurs à obtenir **exactement le même total** aux examens de repourvue. Les trois autres furent nommés cette année-là. Quant à votre serviteur, on le pria de se présenter à nouveau l'année suivante. On lui octroya  $\frac{1}{2}$  point de moins et l'on nomma plusieurs candidats qui avaient obtenu de bien moins bonnes notes l'an précédent. M. Jaccottet parle de « diffamation ». Ce que je lui dis là constitue un **fait connu de plusieurs inspecteurs**. C'est pourquoi, M. le Municipal, ne soyez pas indigné, le soussigné l'a été aussi et cela lui a passé.

*E. Barraud, Vevey.*

## POSTES AU CONCOURS

Délai 30 juin

Institutrices primaires : **Vevey** (entrée en fonctions : 1er sept. 1951. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Indemnité de résidence : Fr. 250.—. S'abstenir de toute démarche personnelle). — **Ependes**.

Institutrice semi-enfantine : **Bretonnières**.

Délai 4 juillet

Institutrice primaire : **Yens**.

Maîtresse de coupe et confection à l'école ménagère : **Apples**.

## ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'A.V.E.A.

Samedi 30 juin, à 14 h. 15, au Carillon.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée 1950.
2. Rapport des comptes.
3. Compte rendu du camp de Houlgate.
4. Considérations sur des conditions de travail dans les classes spéciales de Lausanne et du canton.

## MATÉRIEL DE GYMNASTIQUE A VENDRE

M. Robert Gauthey, ancien maître de gymnastique, Montolivet 24, Lausanne, offre à vendre le matériel suivant (liquidation de sa salle de l'avenue d'Echallens) :

1 portique — 3 paires d'anneaux — 2 cordes à grimper — 1 perche à grimper — 1 trapèze — 2 espaliers avec 2 travées chacun — 1 tapis

de lutte (coco) — 1 bock pour le saut (réglable) — 1 élastique pour le saut en hauteur et divers objets pour les jeux.

M. Gauthey offre ses services pour installer l'ensemble de ce matériel chez celui qui en ferait l'acquisition.

M. C.

## GENÈVE

### AUDITION

Vous êtes cordialement invités à l'audition que donneront les classes d'élocution et le groupe choral des Candidats à l'enseignement le **mercredi 27 juin 1951, à 20 h. 30**, à l'aula de l'Ecole secondaire des jeunes filles, rue Voltaire.

**An programme :** Musique chorale ancienne et moderne. Quelques instants avec Tristan Derème et Georges Duhamel. La Farce du Pâté et de la Tarte.

*Jean Delor.*

*Adrien Kühne.*

### U. I. G. MESSIEURS

#### CE QUE PENSE LE CORPS ENSEIGNANT PRIMAIRE GENEVOIS DE L'INTERPELLATION JACCOUD AU GRAND CONSEIL

Le Comité de l'Union des instituteurs genevois tient à déclarer ce qui suit :

Il y a indiscutablement un malaise dans l'enseignement public à Genève. En ce qui concerne l'école primaire, il provient essentiellement des faits suivants :

1. Manque de collaboration directe entre le Département de l'Instruction publique, les inspecteurs et les instituteurs, collaboration réclamée par ces derniers à maintes reprises, mais en vain, dans les domaines qui les intéressent (rédaction de manuels, élaboration des épreuves scolaires, plan d'études, projet de commission paritaire, etc.)

2. Manque de contact périodique entre les autorités responsables et des représentants qualifiés de parents, l'action de la Conférence de l'Instruction publique étant illusoire.

3. Politique à courte vue pratiquée depuis des années par le Département dans le recrutement du corps enseignant (il y a actuellement 105 suppléants) et conception trop théorique de la formation professionnelle des candidats.

4. Augmentation du travail administratif de l'instituteur au détriment de sa tâche d'éducateur.

5. Trop d'instituteurs chargés de famille vivent dans la gêne, par suite du refus opposé par le Conseil d'Etat au projet présenté par notre association pour la revalorisation de la profession. (Voir les tableaux et comparaisons que nous avons fait paraître dans le Bulletin.)

Telles sont les causes **principales** du malaise actuel, auxquelles il faudrait ajouter :



a) l'état croissant d'insécurité, d'anarchie sociale et économique et d'amoralité dans lequel nous vivons depuis plus de 30 ans ;

b) les graves déficiences provoquées par la carence de la famille, à tel point que l'éducation des enfants devient un problème si angoissant que d'aucuns voudraient donner à l'école l'entière responsabilité de le résoudre.

Il serait ridicule d'admettre la nécessité du progrès dans tous les domaines sauf dans celui de l'instruction. C'est pourquoi le Comité de l'Union des instituteurs suit avec intérêt les recherches expérimentales en cours pour mesurer, afin de l'améliorer, le rendement de l'instruction. Il admet volontiers la collaboration des spécialistes pour autant qu'ils ne perdent pas le sens de l'humain.

En conclusion, le Comité de l'U. I. G., conscient d'exprimer l'opinion du corps enseignant masculin genevois, remercie M. le député Jaccoud de son interpellation et de l'intérêt qu'il porte à notre école populaire. Il attend avec sérénité la réponse de M. le conseiller d'Etat Picot, chef du département incriminé.

### U. I. G. DAMES COMMUNICATION

Les collègues qui voudraient collaborer à la page des jeunes filles de « **Caravelle** » doivent s'annoncer à Mlle Bl. Godel, 10, Bd de la Tour.  
D. J.

### NEUCHÂTEL

### VAINS PROPOS...

Ils nous sont suggérés par la votation du 10 juin. Le peuple neuchâtelois s'est prononcé à une écrasante majorité en faveur de l'octroi d'un crédit de 12 millions pour l'amélioration du réseau routier du canton. La proportion a été de 4 oui pour un non.

Quelle chose excellente et agréable pour tous de circuler sur des routes confortables et bien entretenues. Notre sécurité n'en sera qu'accrue. Personne n'aurait l'idée de le mettre en doute.

Pour nos traitements qu'il s'agissait de stabiliser seulement avec une augmentation modeste représentant un sacrifice infime en regard de ces 12 millions, ce même peuple, persuadé que l'instruction peut se donner fructueusement au tarif qu'on voudra, même au rabais, votait nos nouveaux traitements de justesse.

N'y a-t-il pas quelque chose d'amer, de profondément décevant dans cette expression sincère qu'est un vote, d'y trouver le reflet de l'ingratitude du peuple dont nous éduquons les enfants. Une votation est anonyme, c'est pourquoi elle est sincère et bien significative. Elle nous montre que l'égoïsme que nous rencontrons si fréquemment à nu chez nos jeunes écoliers n'est que dissimulé chez l'adulte sous le masque de la politesse, des égards et des convenances. Mais je vous prie de ne point approfondir et d'en croire mon titre, car il faut qu'au moins nous, les éducateurs, nous entretenions des sentiments de désintéressement et de dévouement si nous voulons conserver encore quelque noblesse à notre vocation.

W. G.

## APPRÉCIATIONS SCOLAIRES ET EXAMENS

Chacun vient de recevoir l'arrêté portant sur la revision du règlement général pour les Ecoles primaires. Cet arrêté est accompagné d'instructions nous dispensant des commentaires qu'auraient pu nécessiter les nouvelles dispositions réglementaires.

Nous voudrions dire cependant aux autorités notre satisfaction des mesures de simplification prises, à l'intention des campagnes surtout, où certaines communes se plaisaient à perpétuer un régime d'examens quasi médiéval. Combien nous sommes heureux de savoir qu'à l'avenir nos collègues seront ainsi déchargés de ces journées entières consacrées aux examens oraux où presque toutes les branches du programme passaient en revue même dans les classes à tous les ordres.

Quant aux appréciations, elles seront limitées dorénavant aux disciplines essentielles qui doivent subir un contrôle précis pour la promotion. Mais il y aura toute une coordination à mettre au point avec l'école secondaire. Ainsi, la note d'orthographe pourra être singulièrement modifiée par celle de grammaire avec laquelle elle doit s'unir. Et cela n'est pas pour plaire à ceux qui tiennent à la valeur intrinsèque de l'orthographe, ce bel habit de la pensée.

D'aucuns pensent aussi que les examens n'auront plus guère de sens puisque dans tous les cas les notes qui y seront obtenues pourront être influencées par celles du travail habituel, attribuées par le maître. Et cette latitude laissée au corps enseignant ne manquera pas d'être mal jugée par les parents des mauvais élèves qui la trouveront toujours discutable. Bien sûr que pour cette catégorie de gens, une note d'examen, sans appel, tranchait nettement les situations embarrassantes.

Comme en toutes choses, le pour et le contre ont ici leur part. Le tout était de saisir la formule qui ralliât le plus de suffrages et nous sommes convaincus que le nouvel arrêté du Conseil d'Etat marque un nouveau progrès dans le développement de nos écoles. W. G.

## FONDS SCOLAIRE DE PRÉVOYANCE

Dans la dernière séance du Comité de Fonds scolaire, M. Brandt, président, et M. Evard, secrétaire, ont donné un compte rendu détaillé des travaux en cours concernant le statut des caisses de retraite de l'Etat en rapport avec les traitements récemment stabilisés.

Il y aura lieu d'abord d'unifier les deux fonds scolaires : le nôtre et celui du corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur. On souhaite qu'il soit institué un régime de pensions d'invalidité jusqu'à l'âge de 65 ans, puisque l'A.V.S. intervient plus tard.

L'objectif à atteindre serait d'obtenir une pension représentant le 50 % du nouveau traitement assuré en y ajoutant la rente de l'A.V.S. En cas d'impossibilité du point de vue actuariel, il faudrait se rabattre sur le 45 %. Quoi qu'il en soit, il sera nécessaire de prévoir des prestations différentes :



- a) pour la génération des retraités actuels ;
- b) pour les actifs des classes d'âge avancées ;
- c) pour les classes d'âge inférieures et pour les nouveaux membres.

Le passage de l'ancien dans le nouveau régime imposera des rachats. Tous les efforts seront tentés pour que ces rachats soient faits sous forme de contributions annuelles des pouvoirs publics et de suppléments de cotisations des membres, plutôt que par le versement d'un capital unique.

M. Brandt pense bien que dans une année les travaux seront sérieusement avancés.

(Tiré du rapport officiel de la séance.)

W. G.

### ANNIVERSAIRES

Par la presse locale, nous apprenons que plusieurs membres du corps enseignant des **Verrières** ont été fêtés : **M. Léon Vaglio**, **M. René Moll**, **Mlle Madeleine Landry**, **Mlle Odette Bolle**, respectivement pour 40, 34, 30 et 25 années de services. Le président de la commission scolaire rendit un hommage vibrant aux qualités de nos collègues qui ont dispensé leur savoir et leurs dons à plusieurs générations d'écoliers. Les élèves participaient à la cérémonie où ils ont exécuté deux chants composés par l'un des maîtres, M. Vaglio, dont chacun connaît le talent musical.

Le 8 juin, M. Jeanneret, inspecteur et M. Bütikofer, directeur, remettaient à Mlle Julie Dubois, institutrice au Locle, le cadeau légal pour 40 ans d'enseignement. Il y a six semaines que Mlle Dubois prenait sa retraite un peu prématurément, à cause de circonstances de famille difficiles. Nous ne revenons pas sur ses mérites qui ont été relevés ici même à l'occasion de son départ.

Aux uns et aux autres vont nos félicitations et nos vœux cordiaux

W. G.

### JURA BERNOIS

#### SUCCÈS

Nous avons signalé en passant la participation de la Chorale de l'Ecole normale des instituteurs à la fête jurassienne de chant. Relevons aujourd'hui le beau succès remporté par ces jeunes chanteurs : laurier 1re classe avec mention très bien en IIe catégorie. Félicitons M. Montavon, professeur, et remercions-le de toute la peine qu'il se donne pour former la culture musicale de nos futurs collègues !

#### PRIX ROMAND DE POÉSIE

Nous lisons dans la « Tribune jurassienne » :

« La Société des poètes français, dont le siège est à Paris, vient de décerner le Prix romand de poésie à M. Robert Simon, maître secondaire à Malleray. Cette haute distinction est attribuée chaque année, en collaboration avec les Sociétés des écrivains genevois et vaudois, au

meilleur manuscrit de vers présenté par un poète de la Suisse romande. C'est la première fois que ce prix est accordé.

Nous nous réjouissons sans réserve de l'honneur qui est échu au lauréat, que nous tenons à féliciter chaleureusement.»

Tous tes collègues, mon cher Simon, se joignent aux autres voix pour t'apporter également leurs félicitations !

#### UN DEUIL A PORRENTRUY

M. Jules Bourquin, qui fut pendant plus de 30 ans professeur de sciences à l'Ecole normale de Porrentruy et qui avait pris sa retraite il y a quelque douze ans, vient de mourir.

En nous réservant la possibilité de donner ultérieurement un modeste résumé de la vie si bien remplie de cette personnalité attachante, nous nous empressons d'apporter aux siens les condoléances émues de tout le corps enseignant jurassien et plus particulièrement de ses nombreux anciens élèves.

#### CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Elles sont à l'ordre du jour... Ainsi nous apprenons que le nouveau bâtiment scolaire de Delémont (Ecole secondaire et Progymnase) «pousse» à vue d'œil à la grande satisfaction des intéressés ; que Bassecourt vient de publier la mise en soumission de son propre bâtiment secondaire ; enfin, que Courfaivre en liesse a inauguré un nouveau collège le 16 juin passé ; cette dernière construction, fruit de la compréhension et de la collaboration des citoyens de Courfaivre, fait honneur au village, à ceux qui ont mené cette tâche à bien et remplira de joie la gent écolière et ses maîtres.

*Reber.*

#### COMMUNIQUÉ

##### SOUS LE SIGNE DE LA COMPRÉHENSION INTERNATIONALE

Cet été auront lieu, comme ces années passées, des « Work-camps » dans l'Allemagne occidentale. Les délégations d'étudiants ou de jeunes maîtres qui s'y sont rendues sont toujours rentrées satisfaites de leur séjour en Allemagne.

Il y a là une occasion de passer d'agréables vacances tout en aidant nos voisins à comprendre d'autres mentalités, à s'adapter à la conception de la vie d'autres peuples.

L'entretien est gratuit, il y a même une légère rétribution.

Les campeurs participent à des travaux de reconstruction (places de sport, reboisement, culture) et les frais s'élèvent à environ 30 fr. de Schaffhouse. Visa gratuit.

Renseignements et inscriptions auprès du soussigné.

*André Pulfer, Corseaux.*

**Echange.** M. Justin Künzle-Widmer, Feldmeilen, Zurich, désire échange pour son fils de 13 ans. Leçon journalière désirée. Dès mi-juillet. Lui écrire directement.



## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### Mémoire et mémorisation

#### II. L'OPINION D'UN MAÎTRE D'ÉCOLE (suite)

(Voir « Educateur » du 16 juin)

Car l'un de nos premiers devoirs de maîtres d'école est, ce me semble, d'apprendre à nos élèves... à apprendre. Or on n'apprend rien de définitif sans savoir se servir de sa mémoire, sans l'avoir munie d'une technique sûre. La diversité des aptitudes chez les élèves exige que chaque type de mémoire trouve son compte dans l'enseignement qu'ils reçoivent, mais la nécessité des synthèses est commune à tous. Le rôle de la mémoire prend un aspect différent avec chaque discipline. Le procédé belge qui promène l'élève de l'une à l'autre par association d'idées, économise des efforts de mémoire et rompt la monotonie de l'étude. Il n'en demeure pas moins que chaque discipline a ses exigences propres et ne peut remplir son rôle dans l'éducation générale si elle ignore les synthèses nécessaires. Considérons, comme dernier exemple, les problèmes de mémoire que pose l'étude de l'histoire.

Ainsi que la géographie politique, avec laquelle elle est intimement liée, l'histoire fait entrer l'enfant dans le monde des groupements humains, des nations et des individus. Elle évoque la vie sociale, l'organisation des peuples en communautés, la notion de l'autorité et de sa forme légitime, la défense des intérêts communs, les devoirs individuels et collectifs, la lutte pour la vie et le progrès sous la protection de lois qu'il faut créer et modifier selon les besoins, le sacrifice de l'intérêt individuel, fût-ce celui de la vie, au profit de l'intérêt collectif. Elle évoque, hélas, la guerre que se sont fait les peuples depuis le crime de Caïn, et introduit dans l'esprit de l'enfant l'idée de la lutte commune pour un mieux toujours contesté, toujours battu en brèche par des forces ennemies. Elle donne, elle exige une claire notion du temps, de la succession des siècles, du passé dont le présent est l'aboutissement. Elle établit les faits, leurs causes et leurs conséquences. Elle situe l'homme dans son milieu natal et dans son époque. Elle est, par excellence, la branche *humaniste* de tous les programmes scolaires. Il n'y a pas de vraie culture sans une connaissance de l'histoire ; et pas de préparation à la vie civique non plus. Branche fondée en conséquence sur la connaissance des faits, donc sur la mémoire qui en fournit la clef.

Quels seront les appuis de la mémorisation de l'histoire ? Ce sont les lieux, les faits, les personnages, les dates ; ces quatre éléments sont interdépendants. Mais le foisonnement des détails produit la confusion ; choisir l'essentiel et laisser l'accessoire, c'est le seul moyen de ne pas faire un travail inutile, car l'oubli en effacerait les traces. Mais là aussi une synthèse intelligente peut seule assurer la durée du savoir. On a voulu ramener l'étude de l'histoire à celle des besoins d'une époque et de leur satisfaction, en d'autres termes à celle de la civilisation et de ses progrès. Ce but est très louable en soi, mais les moyens de synthèse

y font défaut ; que l'on ne s'étonne donc pas qu'il en reste assez peu de choses dans la mémoire. On a voulu en bannir les récits de batailles, donner aux jeunes l'horreur de la violence. Or les batailles des peuples et leurs révolutions ont été, qu'on le veuille ou non, des événements capitaux qui ont bel et bien, à des moments cruciaux de l'histoire, changé le sort de millions d'individus ; et l'enfant est si bien un petit d'homme, que les récits de batailles captivent son attention et se gravent dans son souvenir ; il faut que, du même coup, la date s'associe à ce souvenir pour que s'établisse la synthèse de l'histoire. Négliger la mémorisation des dates essentielles, c'est désarticuler une étude qui repose avant tout sur la connaissance du moment où les événements se sont produits et de leur succession dans le temps. Il va sans dire que nous englobons dans les événements à retenir les grandes découvertes scientifiques et géographiques qui ont influencé la vie humaine plus encore que les guerres.

Il y a plus : la simple énonciation d'une date, essentielle doit faire surgir à l'esprit les événements qu'elle évoque. La date de 1481 énoncée devant un citoyen suisse ayant assimilé son instruction primaire le fait immédiatement penser à la diète de Stans, à la discorde des Confédérés, à l'intervention de Nicolas de Flue, à l'entrée de Fribourg et Soleure dans la Confédération, aux récentes guerres de Bourgogne, etc. Si l'on donne à la connaissance des dates importantes l'attention voulue, chacune cristallise autour d'elle un chapelet de souvenirs. Un retour à la mémorisation des dates principales de l'histoire suisse mettra fin aux plaintes justifiées des experts des examens de recrues sur l'ignorance de l'histoire chez de trop nombreux jeunes gens.

Je ne pousserai pas plus loin ce que je crois être une démonstration de la place et du rôle de la mémoire dans toute étude. Qu'il soit entendu, toutefois, que si l'on peut vivifier cette faculté en l'organisant, on ne peut pas l'imposer à qui n'en possède que des bribes. Il n'est pas anti-pédagogique d'exiger de tous les élèves les efforts de mémoire indispensables à l'acquisition du savoir que nous ambitionnons de leur donner ; mais ce serait une erreur de punir ceux qui n'en sont pas capables. Il faut se résigner à leurs ignorances inévitables, souvent compensées par d'autres aptitudes, et trouver pour eux d'autres motifs de satisfaction dans leur activité scolaire. Il m'est indifférent qu'un artisan possède mal son histoire si, cordonnier, il pose de bonnes semelles, ou, ébéniste, il fait de bons et beaux meubles ; l'important est qu'ils n'aient pas gardé un mauvais souvenir de leur école et aient réussi à y acquérir ce dont ils sont capables.

Le soin de la mémoire suppose que l'on attache encore quelque importance au savoir pur et simple. La réaction qu'a provoquée l'abus de la mémorisation verbale chère à l'école traditionnelle était justifiée ; mais elle a provoqué, dans certains milieux pédagogiques, une sorte de dédain de la mémoire dont les effets furent quelquefois malheureux. On ne peut pas mépriser la mémoire et prétendre instruire les jeunes générations ; il faut seulement en faire un usage conforme aux possibilités diverses des élèves, aux nécessités de l'intérêt, et à la nature de ce qui doit être retenu. Ces quelques exigences ne sont pas inconciliables.

*Ernest Briod.*



## MENSONGE ET POESIE

— Grand-mère, je te donne ce poussin. Et Jacques, quatre ans, ouvre son petit poing vide sous les yeux de grand-mère qui, d'emblée, entre dans le jeu.

— Qu'il est beau ! Jacques ; son duvet jaune est doux à caresser. Viens au jardin ; nous allons chercher une feuille de salade pour le déjeuner du poussin.

Survient Pierre, quatre ans également, le cousin de Jacques :

— Où est le poussin ?

— Sur la table, tu le vois, s'écrie Jacques.

— menteur ! réplique Pierre, tu donnes toujours quelque chose à grand-mère, et ce n'est jamais vrai.

Menteur, Jacques ne l'est pas. Le monde dans lequel il évolue diffère simplement du monde de son cousin. Pierre vit et vivra dans l'univers de la prose, l'univers pratique, où les actes sont uniformes ; où la réalité a l'apparence des choses, leurs lignes, leurs surfaces. La chaîne du temps y est uniformément colorée. On va à la conquête d'un équilibre qu'on cherchera à maintenir.

Jacques, lui, respire et respirera dans le monde de la poésie où tout est recouvert d'un fabuleux manteau. La réalité y est le degré de pénétration des choses ; elle est donc subjective et malaisément communicable. Les lignes y sont brisées ou enroulées ; la chaîne du temps compte des heures grises et des moments étincelants. On va à la conquête d'un accord, abandonné à peine atteint.

\* \* \*

Jacques est-il donc un menteur, comme le prétend son cousin Pierre ? Non. Pour rendre la réalité plus expressive, il ne recourra pas au mensonge émotif. Il saura raconter une histoire ou un événement vécu sans l'enjoliver. Jacques n'est pas non plus l'inactif qui, plutôt que de prendre une initiative, préférera déformer ou nier un fait. Il ne pratiquera pas le mensonge économique du paresseux. Ni celui des caractères primaires qui, en mentant, cherchent à acquérir un bénéfice immédiat au risque de perdre, par leur manque de réflexion ou de maîtrise, des bénéfices plus durables.

La tendance à la fabulation, si marquée chez Jacques, est normale en l'enfant et dans l'enfance de l'homme. Relisons une page du « Livre de Blaise » (Philippe Monnier). La verve, la malice et l'imagination des collégiens se donnent libre cours sur leurs pupitres et leurs bancs de classe :

« Défiant la discipline, la surveillance et le maître, se servant d'une serpette, d'un foret, d'une pointe, d'une plume ou d'un clou, ils y avaient inscrit des noms, des nombres et des dates ; ils y avaient sculpté des initiales et des chiffres ; ils y avaient tracé des lignes, figuré des ronds, pratiqué des rigoles, percé des trous, creusé des tombeaux, gravé des silhouettes pansues de pédagogues, découpé des bêtes apocalyptiques, imaginé des floraisons tropicales ; ils y avaient déposé un peu de leur



âme primitive, anthropomorphique et passionnelle, toute remplie de la nuit obscure des origines. »

L'imagination enfantine mêle l'irréel au réel : les étoiles sont des fleurs de flamme tissées de soleil. Tout le monde a lu « Henri le Vert » de Gottfried Keller. Pour Henri, bonhomme de quatre ou cinq ans, perché à la fenêtre, les minables plates-bandes des cours voisines deviennent, sous le soleil d'après-midi, de petits paradis. L'imagination enfantine se plaît au jeu de l'identification : tout ce qui est vivant, merveilleux, puissant, Henri l'identifie au nuage ou à la montagne. Ainsi, une jeune fille vêtue de blanc, il l'appellera « le blanc nuage » et le toit de l'église dominant les maisons sera « la montagne ».

Les peintres aussi déforment la réalité à leur gré, représentant, par exemple, la face d'un vase opposée à nos regards ou faisant apparaître le contenu caché d'un compotier. Cette altération artiste, qui a sa fin en elle-même, est moins grisante peut-être, mais moins dangereuse qu'une altération de même ordre qu'Henri fait subir au Verbe :

Henri le Vert, sept ans, tout en s'amusant avec un jouet, prononce des mots orduriers. « Qui te les a appris ? » s'inquiète sa mère. L'enfant invente de toutes pièces une histoire de brigands, qu'il enjolie encore devant le pasteur et le maître d'école :

De grands garçons qui ont le double de son âge, et qu'il désigne nommément, l'ont emmené dans un petit bois (Henri n'y est jamais allé, mais il en a souvent entendu parler et décrit les sentiers qui y conduisent avec une précision étonnante et une rare abondance de détails). Chemin faisant, la petite troupe a gaulé des noix, rôti sous la cendre des pommes de terre volées. Henri a été lié à un arbre, roué de coups, contraint à répéter de vilains mots.

Une sévère punition frappe les accusés, qui ont vainement protesté de leur innocence ; ils lancent à Henri des regards haineux. L'enfant ne comprend pas leur colère, satisfait qu'il est de la vérité poétique de son récit, qui a convaincu sans peine le pasteur et le maître d'école.

Cette tendance à la fabulation permettra toute sa vie à Gottfried Keller de faire lever, dans le champ de son cœur et de son esprit, de riches moissons. Le propre de l'écrivain, n'est-ce pas de composer de charmantes, de graves, de troublantes variations sur les thèmes éternels ? D'exprimer, grâce à son imagination, ce qu'il ressent à l'égard de toutes choses créées, non d'en donner une misérable description ?

Il demeure que le Verbe, dont Henri le Vert a si tôt joué en maître, est une dangereuse épée, taillée également pour le bien et le mal. Et c'est peut-être une perpétuelle déception que de tracer des portraits génialement vrais mais pas ressemblants. Toutefois, dissemblance, ou poésie, n'est point mensonge.

M. L. S.

---

**Les filles autant que les garçons sont ravies de recevoir « L'Ecolier Romand ». Elles participent nombreuses aux concours. Combien y a-t-il d'abonnées dans votre classe ?**

## DOCUMENTATION

### L'HORLOGERIE SUISSE DANS LE MONDE

Le renom de qualité qui accompagne les produits de l'horlogerie suisse est dû à la tradition de conscience professionnelle de ses ouvriers. Dans aucune autre industrie peut-être, la valeur de la production n'est formée dans une si grande mesure par l'apport de la main-d'œuvre.

Cette qualité a permis le développement considérable de l'horlogerie suisse, et a provoqué sur tous les marchés du monde une demande telle que partout, la montre suisse est répandue. Au cours de ces vingt dernières années, plus de 300 millions de personnes réparties dans tous les pays ont acheté une montre suisse. Proportionnellement à la population totale de la terre, un être humain sur six porte une montre suisse.

Le nombre des ouvriers occupés dans l'horlogerie suisse s'élève à 50 000 environ, sur un effectif total de 720 000 ouvriers appartenant à l'industrie, aux arts et aux métiers. On compte à peu près autant d'ouvriers que d'ouvrières, et il faut également ajouter à ces chiffres 7500 personnes travaillant à domicile. Le travail est divisé, et chacun s'occupe d'une spécialité. A ce propos, il convient de citer un phénomène particulier à l'horlogerie : la valeur du travail demeure au premier plan et la machine n'occupe que la seconde place, ce qui contribue à laisser à l'individu toute son importance dans la production. En fait, toute une série d'opérations préliminaires ont été confiées à la machine, permettant ainsi à de nombreux ouvriers de s'adonner à d'autres travaux plus compliqués (montage, réglage, mise en marche, contrôle, etc.) Ce déplacement des ouvriers vers la fin du processus de fabrication, est l'une des conditions de l'accroissement de la qualité et de la précision de la montre suisse. Les pays du monde entier reçoivent des montres et géographiquement on peut répartir la valeur des exportations ainsi : d'abord l'Europe, puis l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, l'Asie, l'Afrique et enfin l'Océanie.

### L'ENSEIGNEMENT PAR L'ASPECT

Grâce à la collaboration régulière de professeurs et d'instituteurs actuellement en exercice, tous adeptes de l'enseignement par l'aspect et de la projection fixe, les éducateurs disposent aujourd'hui de documents sélectionnés pour l'écran, remarquables par leur clarté, leur précision et surtout leur adaptation très étudiée aux programmes actuels de l'enseignement.

Fenêtre ouverte sur le monde, la projection fixe en classe est désormais consacrée au même titre que le tableau noir.

Comment projeter des documents, **en salle claire, sans rideau ni obscurcissement** ? Emmanuel Zurcher, instituteur, Neuchâtel, vous parlera de ses expériences ! Ecrivez-lui !



## **BIBLIOGRAPHIE**

**Miniatures du Moyen Age**, par A.-M. Cetto. Collection Orbis Pictus 8.  
Un volume 48 pages, 12,5 × 19, avec 19 planches en couleurs, relié,  
4 fr. 20. Librairie Payot, Lausanne.

Il y eut un âge d'or de la miniature en Occident, qui se situe entre le septième et le treizième siècles. Les amateurs d'art médiéval pourront en contempler quelques-unes des plus remarquables dans le 8e volume de la ravissante collection Orbis Pictus, où l'on a déjà eu les Icones et les miniatures indiennes. L'introduction parle de l'art d'enluminure et montre comment les miniaturistes carolingiens et romans concevaient leurs images et quels thèmes ils y introduisaient généralement.

Le choix est bien fait ; la plupart de ces compositions sont d'inspiration purement religieuse et biblique ; mais il en est où figurent les princes qui les ont commandées, quelques-unes où prime l'ornement, d'autres enfin, celles du déclin du haut moyen âge, dans lesquelles l'élément profane a passé au premier plan. Ce petit ouvrage est un régal pour les yeux.

**Créer une habitude,**

c'est une œuvre de longue haleine. Abonner les enfants à de bons journaux doit devenir dans les familles une habitude qui ne se discute plus. Tapons sur le clou avec persévérance pour créer cette habitude. Les journaux s'appellent... « Caravelle » et « L'Ecolier Romand » !  
Insistez un peu, insistez beaucoup !

# **LAVEY-LES-BAINS**

**Eau sulfureuse chaude radioactive**

**Rhumatismes - Affections gynécologiques**

**Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose**

**Troubles circulatoires - Phlébites**

**Pension dès Fr. 14.-**

**Forfaits avantageux**

## **MAISON D'ÉDUCATION DE VENNES**

*Nous vous invitons à notre VENTE en faveur des élèves, dimanche*

**1er juillet 1951 dès 14 heures**

**Vous trouverez des objets confectionnés par nos garçons, des jeux**  
**APRÈS-MIDI: boissons rafraîchissantes      SOIR: soupers froids**



*Cherchez-vous un but*

**POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?**

## COURSE SCOLAIRE **Les Brenets - Saut du Doubs**

par grands bateaux modernes Pullman. Prix spéciaux pour courses d'école. Places - tables et bancs pour pique-nique au bord du lac. Tous renseignements:  
**Restaurant du Doubs** près du lac des Brenets,  
tél. 3 30 79

*ARPETTAZ s/Champex*  
**Chalet  
du Val d'Arpettaz**

*à 30 min. du lac*

*Restauration*

*Dortoirs avec couchettes*

*Arrangements pour écoles  
et sociétés*

*Tél. (026) 6.82.21 C. Lovey, propr.*

## **Les tramways lausannois JORAT**

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction. Tél. 24.84.41



**Télé-Siège**  
*Grindelwald*  
**FIRST**



Visitez la région de First (alt. 2200 m.), centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald. Prix réduits pour courses d'école. Renseign. tél. (036) 3 22 84.

### **Nos VACANCES à prix réduit:**

|           |                     |                                |                     |
|-----------|---------------------|--------------------------------|---------------------|
| Lugano    | 1 semaine fr. 165.- | La Suisse et les lacs italiens | 1 semaine fr. 240.- |
| Flims     | 1 semaine fr. 170.- | Venise                         | 1 semaine fr. 255.- |
| Menton    | 1 semaine fr. 195.- | Milan Florence Rome            | 9 jours fr. 260.-   |
| Viareggio | 1 semaine fr. 170.- | Côte d'Azur en car             | 5 jours fr. 151.-   |

**Déplacements, hôtels, repas, taxes, pourboires, tout compris**

*Renseignements détaillés auprès de l'Agence*

**LAVANCHY & Cie S. A.**

16, Place St-François

LAUSANNE

Téléphone 26 32 3

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8**

Téléphone permanent 22 63 70

# POMPES FUNÈBRES



**OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE**

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

## La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

CHAQUE JOUR de la salade au



le vinaigre de citron renommé.  
Pour le gourmet: MAYONNAISE  
Nünalphorn au Citrovin.

**Citrovin S. A., Zofingue**

EAU DE TABLE PAR EXCELLENCE

# Montreux

EAU MINÉRALE ALCALINE

## Vos imprimés

seront  
exécutés  
avec goût  
par l'

**Imprimerie  
CORBAZ S.A.  
Montreux**



**BALLY**  
AROLA  
SERVICE

CHAUSSURES **AUX DOCKS** **BALLY**

Lausanne  
Rue  
Haldimand 18

Ecole de protestants disséminés du Valais engagerait

**INSTITUTEUR** éventuellement **INSTITUTRICE**  
pour l'enseignement dans une classe mixte de tous les degrés de 6 à 15 ans  
(25-30 élèves). Faire offre au président de la Commission scolaire protestante  
de Saxon.



6 Bibliothèque  
Nationale Suisse  
B e r n e

J. A. - Montreux

**LES BONS PRODUITS  
POUR LA LESSIVE ET LES NETTOYAGES  
PORTENT LA MARQUE :**



*Savon en morceaux, en paillettes, lessives, poudres à laver, à dégraisser,  
poudres à polir, savonnettes, sodes, bougies, glycérine, etc.*

**SAVONNERIE H. & M. PÉCLARD - YVERDON**



**Projection**

en salle claire  
sans rideau ni  
obscurcissement  
avec



**CAMERAFIX**

**FILMS FIXES :** Editions filmées - Editions Nouvelles de l'Enseignement - Editions du Berger - Maison de la Bonne Presse - Les Beaux Films - Edition Lumina - Les films Alfred Carlier

A partir de Fr. 2.50 Demandez prospectus et catalogues

Une adresse facile à retenir: **FILMS DE ROMANDIE - NEUCHÂTEL**

**W A F A - A A R A U**

**TOUS TABLEAUX  
POUR L'ENSEIGNEMENT**

Noir ou vert foncé - MAT  
RÉARDOISEMENT de vos tableaux

**APPAREILS nouveaux de suspension**  
pour cartes géographiques, plans,  
dessins, etc.

Représentant exclusif en Suisse romande

**A. Aviolat - Genève**

6, rue J. J. de Sellon  
Tél. (022) 3.11.19/2.30.59 - Cp. ch. I. 6641

**ABONNEMENTS DE LECTURE**

**AU BLÉ QUI LEVE**

1, RUE DU MIDI, LAUSANNE

**RENSEIGNEMENTS GRATUITS SANS ENGAGEMENT**

**Fr. 7.50 par mois**

port aller et retour compris,  
pour 2 livres échangeables à volonté

Toutes les nouveautés en prêt  
dès leur parution

**HENNIEZ LITHINÉE**  
**EAU DIGESTIVE**



396

MONTREUX, 30 juin 1951

LXXXVII<sup>e</sup> année — N° 25

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

---

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



***Pour les courses d'école...***

***Pour les pique-niques en famille...***

les

## **POTAGES INSTANTANÉS MAGGI**

provisions de route idéales, donnent en un clin d'œil, un succulent potage revigorant.

Les bons potages sans cuisson :

Céleri

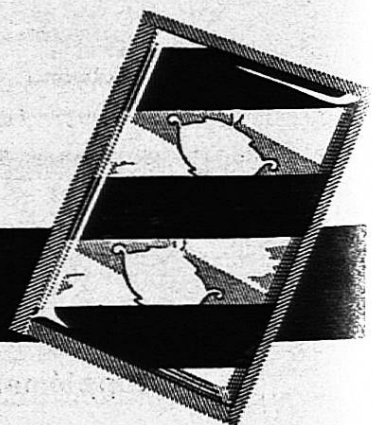
Pois

Pois et jambon

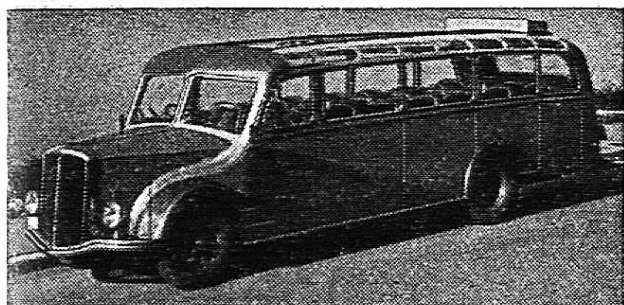
Oxtail

*Potages*

*instantanés* **MAGGI**







## AUTOCARS Montreux-Excursions S. A.

Prix spéciaux  
pour écoliers

MONTREUX  
Tél. 6.22.46



Votre fleuriste

**GÉTAZ**  
*Lausanne*  
PETIT-CHÊNE 30

Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S. P. V.

1 4 J U I L L E T



ET 21.252 AUTRES LOTS

## Hurrah, la course d'école !

Bien des jours à l'avance les enfants sont surexcités et joyeux. Ils n'ont en tête que leurs préparatifs, c'est-à-dire le contenu de leur sac. Inutile de dire qu'ils emporteront, entre autres, un ou deux paquets

d' **OVO SPORT**

qui, tout en étant délicieux à croquer tel quel, ou à boire simplement dissous dans de l'eau, ne surchargera ni leurs épaules, ni leur estomac.

60 ct. le paquet jumeau

En vente partout

**Dr A. WANDER S. A., BERNE**

*Cherchez-vous un but*

**POUR LES COURSES D'ECOLE ET DE SOCIÉTÉS ?**

## Belle région d'excursions

Châtel-St-Denis, Blonay, Chamby,

**Les Pléiades** — 1400 m. — **le belvédère veveysan, vue magnifique, vaste emplacement de jeu, restaurant arrangements pour écoles et sociétés.**

Renseignements Ch. de fer électriques veveysans tél. 5.29.22, Restaurant Pléiades tél. 5.34.23

### **Les tramways lausannois JORAT**

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction. Tél. 24.84.41



A proximité  
du  
Château

Arrangements  
pour sociétés  
et écoles

W. Herren,  
 propr.  
Tél. 6 26 88

**Hôtel Helvétie, MONTREUX**

### **Restaurant de la Cloche**

**Sans alcool Dortoirs**

Av. du Kursaal 2 - 6 Tél. 6 44 55

### *Vos imprimés*

*seront  
exécutés  
avec goût  
par l'*

**Imprimerie  
CORBAZ S.A.  
Montreux**



### **Nos voyages organisés**

*Projets et devis sans engagement  
Conditions spéciales pour Sociétés,  
Ecoles, Pensionnats, etc.*